



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mercredi 30 juin 2022**

Lieu : Salle du temps Libre Malbuisson

Date de la convocation : 23/06/2022

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents : 1 Membres présents : 8

Nombre de suffrage exprimés 9

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à seize heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle du temps Libre à Malbuisson, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	Excusée
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	x
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	Excusé
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFRASNE	x
CC Portes du Haut Doubs	Gérard FAIVRE	x
CC Val de Morteau	Jean Pierre FRIGO	x
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	x
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	x
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	x

Secrétaire de séance : Jean Pierre FRIGO

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 06 juin 20222
2. Point d'information sollicitation micro-centrale sur le barrage Gervais à Ornans4
3. Point d'information – projet partenariat groupe BEL4
4. Point RH.....5
5. Questions diverses.5
 - a. Participation EPAGE fête PNR Doubs Horloger.5

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau, et pour commencer, il souhaite faire un point sur la situation actuelle, au niveau de la ressource en eau, le Haut Doubs est désormais en alerte sécheresse avec des restrictions plus fortes.

Concernant le Plan de Gestion de la Ressource en Eau, il convient de faire un courrier à Monsieur le préfet, pour lui faire remonter qu'à ce jour, avec les données fournies par les communes, celles-ci étant pour la plupart non fiables, il est impossible de rédiger le PGRE.

Monsieur Cyril THEVENETT, directeur, indique qu'il est en contact avec la DDT pour la mise en place d'une formation à l'automne auprès des communes pour les saisies sur le site SISPEA.

1. Approbation du procès-verbal du 06 juin 2022

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au dernier procès-verbal du Bureau syndical du 08 juin dernier.

Délibération N°326 : Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 08 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Attribution marché – étude prospective changement climatique

Monsieur le Président indique que l'offre du Bureau d'étude ICEA ayant été jugée anormalement basse, un courrier de rejet a été envoyé par lettre recommandée avec Avis de Réception. Il précise qu'une phase de négociation a été ouverte à la suite du dernier bureau.

Le règlement de consultation prévoyant que le maître d'ouvrage se réservait la possibilité de négocier, sans préciser le nombre de candidats admis à négocier. Aussi, il a été demandé aux 4 candidats de préciser :

« - si techniquement, au vu des demandes de précisions qui ont pu vous être demandées, vous êtes en mesure de préciser et d'améliorer le cas échéant votre offre, sur le plan du diagnostic territorial et en particulier sur le volet prospectif quantitatif hydrologique (modélisation ou autre).

- si vous êtes prêts à optimiser financièrement votre offre pour tenir compte notamment des nombreuses données déjà disponibles sur le territoire.

En fonction de vos retours nous finaliserons la négociation avec le candidat le mieux placé au regard des critères d'évaluation des offres.

Les réponses sont attendues, via la plateforme Klekoon pour le mercredi 22 juin à 12h00 au plus tard. »

Les 4 candidats ont apporté dans les délais des compléments techniques et adapté leur prix en conséquence avec fourniture d'un nouveau DPGF.

Classement prix après négociation :

Candidats	prix H.T.	note prix
valeur items		40
Auxilia	163 487.50 €	36.53
Reilé	149 825.00 €	39.86
Artélia	149 300.00 €	40.00
SAFEGE	203 910.00 €	29.29

L'ensemble des candidats propose une modélisation hydrologique plus ou moins ambitieuse.

Auxilia a renforcé son offre en proposant une modélisation hydrologique avec calage sur 3 à 4 points puis forçage du modèle avec 2 scénarios du GIEC et 10 projections climatiques par scénario. En complément comme prévu dans l'offre initiale des indicateurs climatiques seront calculés à l'aide du portail DRIAS. L'offre technique est ainsi assez complète. Le coût de l'offre a augmenté de ce fait.

Reilé a précisé qu'il ferait une modélisation hydrologique pour le sous bassin du haut doubs à l'entrée du lac St Point. Pour les secteurs de plateaux le cabinet utilisera les résultats d'une étude du BRGM de 2016 sur la caractérisation de la recharge des aquifères karstiques en contexte de changement climatique. Des indicateurs climatiques seront également calculés à partir du portail DRIAS sur 3 secteurs géographiques.

Cette modélisation en amont du lac St Point est intéressante mais les autres offres vont plus loin sur ce point. L'offre financière a été revue un peu à la baisse

Artélia propose une modélisation hydrologique sur l'ensemble du territoire avec calage sur 9 stations hydrométriques du bassin dont 3 présentent des valeurs peu utilisables en bas débits (Vuillec et Myon), voir non utilisables (Ornans, pas de calcul de débit). Artélia a également baissé significativement ses prix en diminuant significativement le volet animation territoriale (6 ateliers au lieu de 10 initialement), ce qui n'avait pas été demandé dans la négociation et affaiblit donc son offre sur ce volet.

SAFEGE qui prévoyait initialement une modélisation hydrologique globale en découpant le territoire en 8 secteurs homogène a revu sa proposition technique indiquant qu'au regard du contexte karstique complexe il proposait de modéliser uniquement 3 sous bassins versants avec un calage sur des stations hydrométriques fiables et d'effectuer des bilans hydriques simplifiés sur les 8 sous bassins. Cette nouvelle proposition est plus cohérente avec la réalité du territoire.

L'offre a été revue un peu à la baisse.

Classement technique après négociation

Candidats	mémoire technique	Références	pertinence du calendrier	Moyens humains mis en œuvre	Total	note technique
Valeur items	30.00	30.00	10.00	30.00	100.00	60.00
Auxilia	30.00	23.33	8.33	20.00	81.67	60.00
Reilé	10.00	10.00	5.00	10.00	35.00	25.71
Artélia	20.00	26.67	5.00	26.67	78.33	57.55
SAFEGE	16.67	26.67	10.00	26.67	80.00	58.77

Classement final après négociation

Candidats	note technique	note prix	TOTAL
Valeur items	60.00	40.00	100.00
Auxilia	60.00	36.53	96.53
Reilé	25.71	39.86	65.57
Artélia	57.55	40.00	97.55
SAFEGE	58.77	29.29	88.06

Le classement final, compte-tenu des pondérations, fait apparaître l'offre du bureau d'étude ARTELIA en rang 1.

Cependant il est décidé, comme indiqué dans le processus de négociation, de finaliser ce dernier en voyant si le Bureau d'étude peut renforcer un peu son volet animation territoriale.

Aussi, le bureau syndical se réunira en Visio-conférence afin de définir le candidat retenu pour ce marché.

3. Point d'information sollicitation micro-centrale sur le barrage Gervais à Ornans

Monsieur le Président indique que l'EPAGE a été contacté par l'entreprise CVE groupe, productrice d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité) implantée en France et à l'étranger, pour étudier la faisabilité d'une centrale hydroélectrique sur le barrage Gervais à Ornans.

Un projet avait été étudié dans les années 2000 par Pascal Reilé mais n'avait pas abouti, la commune d'Ornans ayant décidé de vendre une partie du terrain sur la place Gervais pour des constructions d'habitations.

D'après l'entreprise certaines solutions techniques (turbines et alternateurs immergés) permettraient la création d'une microcentrale relativement silencieuse en rive droite du barrage sur les parcelles appartenant à l'EPAGE.

L'EPAGE a équipé ce barrage d'une passe à poisson en rive gauche en 2013/2014.

Dans l'hypothèse où l'EPAGE souhaiterait aller plus loin vis-à-vis de cette proposition plusieurs points seront à discuter en amont :

- Avec la commune d'Ornans vis-à-vis des contraintes locales associées à une micro-centrale (nuisances phase travaux, nuisances éventuelles pendant l'exploitation : maintenance, bruit...)
- La vérification de la compatibilité entre le fonctionnement d'une microcentrale et de la passe à poisson
- Enfin sur les modalités de l'étude de faisabilité puis d'exploitation. En effet si ce barrage est considéré comme un ouvrage du domaine public de l'EPAGE, un appel à manifestation d'intérêt devra être lancé.

4. Point d'information – projet partenariat groupe BEL

Monsieur le Président explique que le groupe international agroalimentaire BEL (vache qui rit, babybel) originaire du Jura a contacté l'EPAGE l'an dernier, ayant eu connaissance du programme LIFE Tourbières.

Ce groupe a entrepris une démarche de réduction des émissions de CO2 liées à ses activités. Malgré les changements prévus elle ne pourra atteindre le zéro émission et recherche à financer des actions pouvant générer des crédits carbone et avec un ancrage territorial local.

La restauration de tourbières, sur le massif Jurassien, menés par des acteurs locaux ancrés et reconnus convient parfaitement à ses critères.

Suite à la rencontre de 2021, le groupe BEL a affiné sa stratégie bas carbone et a validé le principe d'un partenariat avec l'EPAGE et potentiellement les autres acteurs du programme LIFE Tourbières.

Les modalités d'un éventuel partenariat restent à définir, en fonction de l'accord qui sera obtenu ou pas sur le programme LIFE Climat et sur les possibilités d'adjoindre un partenaire privé au programme.

Le groupe BEL envisage de financer 1 M€/An pendant 30 ans d'actions en lien avec la restauration des tourbières ce qui est très significatif, il est envisagé également d'orienter sur des travaux sur des Zones Humides.

Une rencontre entre le groupe BEL, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté et l'EPAGE est prévue le 7 juillet pour discuter des modalités de ce partenariat.

Le Vice-Président du groupe en charge des finances et du développement durable sera dans le Jura en septembre.

5. Point RH

Monsieur Christian VALLET, VP en charges des Ressources humaines indique que Benjamin Knaebel a repris le travail le 27/06 à temps partiel thérapeutique (60%). Un renfort sur 6 mois/1 an est envisagé pour l'équipe de Rurey vu le retard pris sur les projets et pour compenser ce temps de travail partiel.

Le remplacement de Louis Collin n'a toujours pas abouti après deux procédures de recrutement. Une candidate sera vue en entretien le 28/06.

Monsieur VALLET précise qu'Amélie BARBIER DODANE a également repris le travail le 30 juin 2022.

6. Questions diverses.

Participation EPAGE fête PNR Doubs Horloger

Le nouveau PNR du Doubs Horloger organise une manifestation pour la création du parc les 1^{er} et 2 juillet. Le vendredi 1^{er} juillet une rencontre avec les partenaires du Parc aura lieu de 14h à 17h30 au cinéma de Charmoille avec des tables rondes sur « l'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique ». Le samedi 2 juillet de 10h à 18h00 au Lycée agricole des Fontenelles un marché aux initiatives avec stands et animations des partenaires du parc est également prévu. L'EPAGE HDHL tiendra un stand aux côtés de l'EPAGE Doubs Dessoubre.

Visite de terrain – Elus

En 2021, une journée de visite sur le terrain avait été organisé pour les délégués de l'EPAGE, sur le secteur Haut Doubs, il est proposé de programmer une nouvelle journée pour 2022. Celle-ci pourrait avoir lieu en septembre sur le secteur Loue, avec visite des barrages, du chantier de restauration du ruisseau de St Rénovert à Quingey.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 17h55

Le Président de l'EPAGE
Haut-Doubs Haute-Loue
Philippe ALPY

